

Montrouge, le 3 septembre 2019

N°125 / H030

Mise à jour le 16/09/2019

AVIS DE RÉUNION
COMMISSION « SERVICES PUBLICS ET SERVICES AUX PUBLICS »

La commission « Services publics et services aux publics » se réunira le :

jeudi 3 octobre à 9h30

Ministère de l'Économie et des Finances
Salle **V0064 sud 1**
139 rue de Bercy, 75012 Paris

Métro : ligne 6 ou 14, arrêt Bercy

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire sur cnis.fr



Merci aux participants de se munir d'une pièce d'identité, du présent avis de réunion, et de prévoir un délai d'accès au bâtiment

Président :

Antoine BOZIO, Directeur de l'Institut des politiques publiques (IPP)

Rapporteuses :

Nathalie CARON, Sous-directrice des synthèses, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) au ministère de l'Éducation nationale

Christine CHAMBAZ, Chargée de la sous-direction de la statistique et des études, Secrétariat général, ministère de la Justice

Responsable de la commission :

Yara MAKDESSI (01 87 69 57 10)

Renseignements :

secretariat-general@cnis.fr - 01 87 69 57 02

DESTINATAIRES

- . Membres du Bureau du Cnis
- . Institutions et personnes intéressées par la commission « Services publics, services aux publics »
- . Présidents et rapporteurs des commissions du Cnis
- . Directions régionales de l'Insee (pour information)

TSVP →

Cette séance de la commission est consacrée à la question de l'accès aux données pénales et à leur traitement. Le sujet des données de la justice relève de plusieurs avis du [moyen-terme du Cnis \(2019-2023\)](#) et s'inscrit dans la continuité des réflexions portées par le groupe de travail du Cnis en 2017 relatif à l'accès des chercheurs aux données administratives ([rapport Cnis n°147](#)).

Une première présentation sur les données existantes sera menée conjointement par le service statistique ministériel (SSM) Sécurité intérieure et le SSM Justice. Ensuite, trois intervenants exposeront leur point de vue sur les questions juridiques de l'accès et du traitement des données. La parole sera donnée à la commission d'accès aux données administratives, la direction de la protection des données du ministère de la Justice et le service interministériel des Archives de France.

ORDRE DU JOUR

Introduction

Antoine Bozio, Président de la commission

1. Examen pour avis d'opportunité des projets d'enquêtes statistiques

Enquête nationale périnatale

Camille Le Ray, Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)

Enquête Genre et sécurité

Hélène Guedj et Sandra Zilloniz, Service statistique ministériel, Sécurité intérieure

2. Demandes d'accès à des sources administratives (article 7 bis, Loi 1951)

Françoise Maurel, Secrétaire générale du Cnis

3. Vers une ouverture des données pénales ?

Etat des lieux des données existantes

*Christine Gonzalez-Demichel, Service statistique ministériel, Sécurité intérieure
Christine Chambaz, Service statistique ministériel, Justice*

L'accès et du traitement des données de justice

Bastien Brillet, Commission d'accès aux données administratives

Le point de vue du ministère de la Justice sur la protection des données

Emmanuelle Masson, Direction de la protection des données, ministère de la Justice

Le point de vue des archives publiques

Hélène Zettel, Service interministériel des Archives de France

Introduction aux échanges

Antoine Bozio, Président de la commission

4. Proposition d'avis

Isabelle Anxionnaz, Secrétaire générale adjointe du Cnis

Conclusion

Antoine Bozio, Président de la commission